

## Chapitre 2

# Bien-être durable, décroissance et politiques éco-sociales en Europe

Max Koch

### Introduction

Les seuils environnementaux sont approchés ou dépassés (Steffen *et al.* 2015). En matière de changement climatique, les scientifiques s'accordent à dire que l'augmentation de la température moyenne mondiale au cours du siècle dernier est due en grande partie aux émissions de gaz à effet de serre, principalement provoquées par la combustion de combustibles fossiles et les changements d'utilisation des sols, comme la déforestation. Dans son cinquième rapport d'évaluation sur les fondements scientifiques du changement climatique, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC 2014) souligne que les concentrations de CO<sub>2</sub> et autres gaz à effet de serre dans l'atmosphère atteignent des niveaux sans précédent depuis au moins 800.000 ans, la combustion de combustibles fossiles constituant la principale raison de l'augmentation de 40 % de la concentration en CO<sub>2</sub> depuis la révolution industrielle. L'Agence internationale de l'environnement signale que les émissions mondiales de carbone ont atteint un nouveau record en 2017<sup>1</sup>. Au cours des dernières décennies, les changements climatiques ont affecté les systèmes naturels et humains sur tous les continents et à travers les océans.

À la fin du XXI<sup>e</sup> siècle, le GIEC prévoit que l'augmentation de la température de la surface globale dépassera 1,5 °C par rapport à la période 1850-1900 dans tous les scénarios, sauf les plus bas et les plus optimistes. Il semble cependant de plus en plus probable que ce seuil sera dépassé, provoquant un changement climatique incontrôlable avec des sécheresses fréquentes, des inondations et des tempêtes, ainsi que des effets de rétroaction climatique largement imprévisibles. D'autres scénarios prévoient que les températures mondiales augmenteront jusqu'à 4,8 °C. Si on y ajoute la vitesse sans précédent de l'élévation de la température, on se retrouve complètement en dehors de toute expérience vécue par la civilisation humaine. Un réchauffement de 4 °C ou plus exposerait plus de 70 % de la population mondiale à un stress thermique mortel, tandis qu'une hausse de 3 °C est considérée comme un facteur crucial menant à l'extinction de plus de 50 % des espèces (Ramanathan *et al.* 2017). Les risques de changements brusques et irréversibles augmentent avec l'ampleur du réchauffement. De nombreux aspects du changement climatique et de ses impacts perdureront pendant des siècles, même si les émissions anthropiques de gaz à effet de serre sont arrêtées assez rapidement. Au-delà de 2100, le GIEC s'attend à ce que le réchauffement se poursuive, à ce que la couverture de glace de l'Arctique se rétrécisse et s'amincisse et que l'enneigement printanier de l'hémisphère Nord ainsi que le volume mondial des glaciers diminuent encore.

1. Voir : <https://www.nytimes.com/reuters/2018/03/22/world/asia/22reuters-energy-carbon-iea.html>

Bien que les impacts les plus négatifs sur les moyens de subsistance des populations humaines soient attendus dans les pays en développement, ils auront également des implications importantes pour les populations européennes. Les risques directs comprennent des augmentations des vagues de chaleur, des feux de forêt et une élévation du niveau de la mer menaçant les communautés côtières. Les effets indirects pour l'Europe incluent des dégradations des infrastructures côtières entravant le transport maritime, des épidémies et une croissance des migrations pour cause de détresse en provenance d'Afrique tropicale et d'Asie du Sud. L'Union européenne (UE) devrait également connaître des perturbations de l'approvisionnement essentiel en énergie et en denrées alimentaires entraînant des prix élevés et instables, des perturbations dans les réseaux et chaînes économiques internationaux, des restrictions croissantes au libre-échange et l'affaiblissement de la gouvernance mondiale. Les impacts directs et indirects du changement climatique nécessiteront des investissements publics et des transformations politiques. Il est probable que ces dernières mettent les politiques sociales traditionnelles dans une concurrence budgétaire accrue avec des politiques environnementales prioritaires telles que le renforcement des défenses maritimes et l'évacuation des habitations des plaines inondables (Gough et Meadowcraft 2011 : 494). Cette concurrence est susceptible d'être aggravée par des mesures telles que les budgets « carbone » ou les taxes « carbone » visant à réduire les émissions de CO<sub>2</sub>.

Les politiques climatiques ambitieuses ont des répercussions en matière de distribution qui menacent de les rendre impopulaires auprès des électeurs. Ces effets distributifs ont été abordés dans les théories de la justice climatique et dans les modèles de partage de la charge entre les pays riches et les pays pauvres (Roberts et Parks 2006; Koch 2012). Pourtant, même au sein des pays riches, de tels effets remettent en question la faisabilité des stratégies de décarbonisation dans les sociétés démocratiques économiquement avancées. Les groupes sociaux ont des responsabilités différentes dans la lutte contre le changement climatique et ils en subissent des impacts différents. Les responsabilités et les impacts agissent souvent de manière opposée, constituant une « double injustice » (Walker 2012), puisque ce sont les groupes les plus susceptibles d'être affectés par le changement climatique qui en sont les moins responsables. Si les pays riches et, au sein des pays riches, les ménages riches continuent de payer moins que ce que l'expertise climatique estime nécessaire, cela pourrait même se transformer en « triple injustice », les pauvres étant les moins à même de supporter le poids financier des politiques climatiques. Les ménages à faible revenu par exemple consacrent une proportion relativement élevée de leur revenu à des besoins énergivores comme le chauffage et/ou la climatisation et seraient ainsi les plus durement touchés par une hausse générale des prix de l'énergie (Büchs *et al.* 2011). De plus en plus de publications (Fitzpatrick 2011, Koch et Mont 2016) défendent l'idée que des politiques de protection sociale qualitativement différentes de celles qui ont émergé après la Seconde Guerre mondiale seront nécessaires pour contrer les conséquences distributives d'objectifs ambitieux en matière de politique climatique, tels que ceux énoncés dans l'accord de Paris de 2015<sup>2</sup>.

---

2. Lors de la Conférence des Parties de Paris (COP21) en décembre 2015, 195 pays ont adopté un accord mondial juridiquement contraignant sur le climat. Il présente en termes généraux un plan d'action global pour limiter le réchauffement climatique « bien au-dessous de 2°C ». Voir [https://ec.europa.eu/clima/policies/international/negotiations/paris\\_en](https://ec.europa.eu/clima/policies/international/negotiations/paris_en)

Un réseau alternatif de gouvernance pour une protection sociale écologique devrait redistribuer non seulement les émissions de carbone, mais aussi le travail, le temps, les revenus et la richesse (Büchs et Koch 2017). Les politiques sociales devront s'attaquer aux inégalités et aux conflits susceptibles d'émerger du fait de la décarbonisation des modes de production et de consommation (Pye *et al.* 2008) et il sera de plus en plus nécessaire de les formuler en créant des synergies avec les objectifs environnementaux, tout en veillant à leur acceptabilité électorale. Ce chapitre commence par comparer et opposer les réactions possibles des gouvernements au changement climatique : l'optimisme irrationnel, la croissance verte et la décroissance (section 1). Il examine ensuite de manière critique les politiques actuelles en matière de climat et de durabilité dans l'ensemble de l'UE et dans certains États membres (section 2). La section 3 introduit ensuite le concept alternatif de « bien-être durable », un concept intégrant la durabilité environnementale et la recherche en matière de protection sociale. La section 4 recommande l'élaboration et la mise en œuvre de « politiques éco-sociales » pour répondre simultanément aux problèmes d'inégalité sociale et de durabilité environnementale. La dernière section résume les points principaux et propose une conclusion.

## 1. Optimisme irrationnel, croissance verte et décroissance

Lors de son sommet de Paris en 2015, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques a reconnu que le changement climatique exige des réponses globales et que les pays riches (y compris l'UE) doivent assumer une responsabilité majeure dans la réduction rapide des émissions. Pour avoir 66 % ou plus de chances de rester sous l'objectif de 1,5 °C, une réduction drastique des émissions sera nécessaire à partir de 2020, suivant une ligne droite jusqu'à zéro (IPCC 2014). Les initiatives politiques visant à atteindre cet objectif doivent tenir compte de la dépendance institutionnelle et technologique des gouvernements à la poursuite de la croissance. En même temps que les gouvernements des États membres de l'UE encouragent la liberté des consommateurs dans leur quête de croissance économique, ils sont également responsables de la défense de l'intérêt général, de la justice sociale et des limites écologiques. Afin de comprendre les différentes manières dont les gouvernements traitent ces objectifs partiellement contradictoires ainsi que le changement climatique, Ian Gough (2011) suggère trois scénarios.

Le premier scénario, « l'optimisme irrationnel », est associé à la libéralisation des marchés et à l'optimisme technologique, ainsi qu'aux positions majoritaires chez les Républicains américains. L'idée y prévaut qu'une croissance plus rapide « équippa les populations futures pour faire face au changement climatique, principalement par l'adaptation... » (Gough 2011 : 16). Les solutions privilégiées sont la déréglementation du forage pétrolier et de la fracturation hydraulique combinée aux subventions fédérales et aux garanties de prêts pour des sources d'énergie alternatives, en particulier l'énergie nucléaire, le captage et le stockage du carbone et les technologies à « émission négative ». La réussite de la mise en œuvre de ces technologies est toutefois également prise en compte dans les calculs de l'Accord de Paris, ce qui prolonge la période disponible pour l'atténuation du changement climatique. Ces calculs partent de l'hypothèse qu'au cours

de ce siècle, d'énormes émissions négatives seront réalisées par l'aspiration annuelle de plusieurs milliards de tonnes de CO<sub>2</sub> hors de l'atmosphère. Pourtant, un certain nombre de spécialistes éminents du climat affirment qu'il n'y a aucune preuve que la technologie fonctionnera à l'échelle requise (Anderson et Peters 2016 : 183). Bien qu'Anderson et Peters recommandent de faire des technologies d'émission négative l'objet de « recherches, de développements et de déploiements potentiels » supplémentaires, ils mettent en garde contre l'adoption d'un agenda d'atténuation qui partirait du principe que de tels processus fonctionneront à l'échelle prévue. Ils préconisent plutôt l'adoption du « principe de précaution », c'est-à-dire l'élaboration de scénarios et d'objectifs d'atténuation du changement climatique fondés sur les technologies existantes et opérationnelles.

Le deuxième scénario, « croissance verte » ou modernisation écologique, a été activement encouragé par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour l'environnement ainsi que par l'UE et ses États membres depuis 2011 (voir OCDE 2011). Selon les partisans de la croissance verte, la poursuite des objectifs environnementaux, y compris l'atténuation du changement climatique, exigera un État beaucoup plus actif qu'au cours des décennies précédentes, qui fixera des objectifs, gèrera les risques, promouvra la politique industrielle, réalignera les prix et s'opposera aux intérêts commerciaux préjudiciables. En réduisant la consommation énergétique et matérielle et la dépendance de l'UE à la géopolitique fragile de l'approvisionnement énergétique, en créant des emplois dans le secteur « vert » et en atteignant les objectifs de réduction des émissions de carbone, l'intention est de réaliser des synergies entre objectifs économiques, écologiques et sociaux. La distinction entre le découplage « absolu » et « relatif » de la croissance du produit intérieur brut (PIB) des émissions de carbone et de l'utilisation des ressources est au cœur de toute évaluation de la faisabilité des stratégies de croissance verte. Si l'utilisation des ressources a diminué par rapport au PIB dans un certain nombre de pays développés, ce n'est pas le cas en termes absolus, ou pas dans la mesure nécessaire pour atteindre les objectifs de Paris (Koch 2012 ; Antal et Van Den Bergh 2014). Non seulement les améliorations de l'efficacité énergétique au cours des dernières décennies ont été compensées par des augmentations de l'échelle globale de l'activité économique, mais les perspectives d'amélioration future de l'efficacité énergétique à la hauteur nécessaire sont minimales. En effet, la recherche comparative (Fritz et Koch 2016 ; O'Neill *et al.* 2018) continue d'indiquer un lien étroit entre le niveau de développement économique mesuré en PIB par habitant, d'une part, et les émissions de carbone et les empreintes écologiques en termes de production et de consommation, de l'autre.

En raison notamment du manque de preuves du découplage absolu entre croissance du PIB, utilisation des ressources matérielles et émissions de carbone, un troisième scénario a été présenté : celui de la « non », de la « post- » ou de la « décroissance ». Il existe désormais une gamme d'approches hétérogènes<sup>3</sup> qui ont en commun la remise en question de ce que certains décrivent comme un « impératif » structurel (Daly

3. Pour un aperçu des différentes positions critiques sur la croissance, voir Khan et Clark (2016) et Büchs et Koch (2017).

et Farley 2011 ; Koch 2018) ou une « obsession des politiques publiques envers la croissance » (Groupe EuroMemo 2018), ainsi qu'une recherche conjointe d'alternatives écologiquement et socialement durables. Toutes les perspectives critiques à l'égard de la croissance ont un point de départ commun : la crise écologique et l'augmentation des inégalités sociales sont des caractéristiques fondamentales du capitalisme à forte consommation et de sa propagation de l'Amérique du Nord et de l'Europe vers le reste du monde. L'objectif commun est donc de réintégrer les schémas de production et de consommation dans les limites planétaires grâce à une diminution des flux de matières et d'énergie, en particulier dans les pays riches, y compris les États membres de l'UE. La nouvelle perspective de recherche sur le « bien-être durable », présentée dans la section 3 ci-dessous, aborde spécifiquement le rôle de la politique sociale dans une transition écologique et sociale au-delà de l'impératif de croissance.

## 2. Politiques du climat et de la durabilité dans l'Union européenne

Dans l'article 194 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), l'UE s'engage à mener une stratégie énergétique et climatique intégrée fondée sur les trois principes de durabilité, de sécurité énergétique et de compétitivité, qui sont perçus comme se renforçant mutuellement. La « décarbonisation » est non seulement considérée comme un moyen de réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais aussi « comme un avantage pour l'Europe en tant que précurseur sur le marché mondial en croissance des biens et services liés à l'énergie » (Commission européenne 2011a : 9). Par conséquent, dans la mesure où l'UE ne considère pas la croissance économique comme contraire aux objectifs de durabilité environnementale, elle s'inscrit dans le deuxième scénario de Gough (section 1), la stratégie de « croissance verte ». L'UE a décidé de réduire ses émissions de 80 à 95 % d'ici 2050 par rapport au niveau de 1990 (Commission européenne 2011b). Pour atteindre cet objectif de long terme, elle suit une approche « cible et échancier », avec des réductions progressivement plus rapides de 20 % d'ici 2020, 40 % d'ici 2030 et 80-95 % d'ici 2050<sup>4</sup>.

L'aspect « croissance verte » des politiques de l'UE s'illustre particulièrement dans l'architecture des objectifs, des priorités, des initiatives phares et des objectifs de la stratégie Europe 2020 actuelle, qui poursuit une croissance « intelligente », « durable » et « inclusive » (Commission européenne 2010 : 3 ; pour un examen critique de la Stratégie 2020, voir Vanhercke 2011 et Sabato *et al.* 2018). La croissance est censée être en même temps « efficace dans l'utilisation des ressources, durable et compétitive ». Affichant une vision quelque peu rose de l'avenir, la Commission imagine l'UE « prospérer dans un monde sobre en carbone et aux ressources limitées tout en prévenant la dégradation environnementale, la perte de biodiversité et l'utilisation non durable des ressources » (Commission européenne 2010 : 12). D'une part, la Stratégie 2020 associe explicitement des objectifs et des initiatives en matière de

4. En mars 2007, le Conseil européen a adopté la stratégie « 20 20 20 » (Commission européenne 2007), qui fixe trois objectifs politiques pour 2020 : une réduction de 20 % des émissions, une augmentation de 20 % de l'efficacité et 20 % de l'énergie provenant du renouvelable. Les objectifs de réduction des émissions et d'énergie renouvelable sont contraignants, tandis que l'objectif d'efficacité énergétique ne l'est pas.

développement économique, d'environnement et de protection sociale. D'autre part, il est toutefois souvent difficile de savoir exactement comment ces objectifs — dont il est prétendu qu'ils se renforcent mutuellement — doivent être combinés. Koch *et al.* (2016 : 710) notent que l'UE ne discute pas explicitement des « tensions potentielles entre ses objectifs climatiques ambitieux et ses autres objectifs politiques tels que la croissance économique, la prospérité matérielle et la protection sociale ». Puisqu'elle a au contraire des objectifs politiques potentiellement conflictuels dans sa Stratégie 2020, on ne peut que spéculer sur ce qui se passera s'il devient évident que l'un de ces objectifs ne sera pas atteint dans la période définie. *Par exemple, la croissance économique sera-t-elle ralentie si les objectifs climatiques de Paris ne sont pas atteints ?* Cela semble douteux étant donné la priorité générale accordée à la croissance et aux « solutions de marché » dans l'élaboration des politiques européennes et, en particulier, le fait que la Commission Juncker a décidé de retirer les objectifs environnementaux de l'Examen annuel de la croissance du Semestre européen et des Recommandations spécifiques par pays qui y sont associées, laissant leur poursuite à d'autres domaines politiques. Non seulement l'UE s'abstient de donner la priorité aux objectifs environnementaux, mais la coexistence d'une pléthore d'autres objectifs non environnementaux soulève une série de défis en termes de coordination des politiques. Dans la pratique, le plus gros du fardeau de la coordination des priorités économiques, sociales et environnementales pour atteindre les objectifs définis au niveau européen est laissé aux États membres (voir ci-dessous).

Le système communautaire d'échange de quotas d'émissions de l'UE (SCEQE), qui couvre 45 % des émissions totales de gaz à effet de serre causées par la production d'énergie, l'industrie et l'aviation dans les pays de l'UE et de l'EEE (Espace économique européen) constitue le principal instrument politique par lequel l'UE entend atteindre ses objectifs climatiques<sup>5</sup>. L'objectif de 2020 consiste en une réduction de 21 % par rapport à 2005 des émissions dans les secteurs du SCEQE, tandis que l'objectif de 2030 vise une réduction de 43 %. Les quotas d'émission sont en partie vendus et en partie attribués gratuitement sur la base des émissions précédentes (« clause d'antériorité »). Les entreprises doivent demander des quotas en fonction de leurs émissions annuelles. Les quotas sont négociables et les exigences de réduction des émissions de carbone peuvent être compensées par des projets dans les pays en développement via des « mécanismes flexibles ». Toutefois, un trop grand nombre de quotas d'émission ont été distribués gratuitement au départ, en particulier aux secteurs économiques qui avaient déclaré subir un désavantage concurrentiel si ce n'était pas le cas. En conséquence, le prix de marché d'une tonne de CO<sub>2</sub> est tombé à environ 5 euros en 2017 (EuroMemo Group 2018). Ce niveau est généralement considéré comme n'ayant pratiquement aucun effet en matière de réduction des émissions et risquant d'amplifier le verrouillage dans des infrastructures à émissions élevées pendant de nombreuses années encore.

---

5. En outre, la « décision relative à la répartition de l'effort » a fixé des objectifs annuels contraignants en matière d'émissions de gaz à effet de serre pour les États membres sur la période 2013-2020. Ces objectifs concernent les émissions de la plupart des secteurs non inclus dans le SCEQE, tels que les transports, les bâtiments, l'agriculture et les déchets.



La clé du succès de tout marché des émissions de carbone est de savoir s'il est possible de créer de la rareté en matière de quotas, ce qui permet aux prix de fonctionner vraiment comme des signaux. Ce fut un échec complet au cours des deux premières périodes d'échanges et une controverse existe sur la question de savoir si de meilleurs résultats seront atteints dans un proche avenir. Si certains observateurs considèrent que les défauts de conception des instruments politiques existants sont réparables (Newell et Paterson 2010 ; Michaelowa 2011), un nombre croissant d'auteurs considèrent peu probable que les marchés du carbone existants puissent être re-régulés — et encore moins étendus au reste du monde — de manière à faire du pic des émissions mondiales de carbone une possibilité réaliste dans un avenir relativement proche (Spash 2010 ; Lohmann 2011 ; Koch 2014). Ces auteurs considèrent que les alternatives politiques telles que la réglementation directe et la taxation des émissions de gaz à effet de serre sont plus adaptées à la réalisation d'objectifs climatiques ambitieux. De même, en ce qui concerne la période post-2020, une déclaration conjointe d'une coalition d'organisations non gouvernementales (ONG) publiée en novembre 2017 affirme n'attendre guère d'amélioration de l'efficacité du SCEQE et insiste sur la nécessité de changements structurels profonds (Climate Action Network Europe 2017a). La même coupole d'ONG souligne le caractère problématique du fait que l'UE et ses États membres continuent à subventionner les combustibles fossiles (Climate Action Network Europe 2017b). En outre, l'Agence européenne pour l'environnement (AEE 2016) s'attend à ce que, dans le cadre des politiques actuelles, les activités de transport — le secteur détenant la part d'émissions la plus élevée — continuent de croître, ainsi que les émissions qui y sont liées. Elle conclut que l'objectif de « décarbonisation » de l'UE à l'horizon 2050 ne peut être atteint que « dans le contexte d'une transformation majeure des systèmes socio-techniques de l'UE tels que l'énergie, l'alimentation, la mobilité et les systèmes urbains » (AEE 2017 : 13).

En plus de l'Accord de Paris, la communauté internationale, dont l'ensemble des États membres de l'UE, a franchi une autre étape clé pour la durabilité mondiale en 2015. À New York, les Nations Unies ont adopté à l'unanimité les objectifs de développement durable (ODD). Ceux-ci consistent en un programme global comprenant une liste de 17 objectifs et 169 cibles. Les thèmes vont de la pauvreté, la santé, l'éducation et l'inégalité, à l'énergie, aux infrastructures, aux changements climatiques, à la paix et à la bonne gouvernance. De nombreuses cibles concernent les pays du Nord ainsi que ceux du Sud. Les États membres de l'UE ont commencé à traduire les ODD internationaux en stratégies et objectifs nationaux de durabilité. Cela nécessite l'amélioration continue des réseaux de gouvernance afin de promouvoir la cohérence entre les différents défis et domaines politiques (Koch *et al.* 2016). Les défis politiques correspondants dépassent souvent les frontières organisationnelles traditionnelles, les niveaux administratifs et les secteurs ministériels. La nature complexe des problèmes exige des réponses administratives interdépendantes impliquant des solutions multisectorielles et à plusieurs niveaux. Ces réponses supposent souvent une coordination horizontale entre les secteurs politiques et les domaines de responsabilité ministérielle et/ou de coordination verticale à tous les niveaux de l'administration.

Les premiers résultats du projet *Sustainable European Welfare States*<sup>6</sup> couvrant l'Allemagne, l'Italie, la Norvège et le Royaume-Uni indiquent que les réseaux de gouvernance mis en place pour faire face à ces nouveaux défis de gouvernance varient considérablement d'un pays à l'autre (Takle *et al.* 2017). En Allemagne et en Norvège, des départements responsables ont été mis en place, chargés de coordonner les politiques, et les ministères des finances ont un pouvoir de veto au sein du réseau de gouvernance de la durabilité. En Italie, le ministère de l'Environnement est un acteur clé dans l'élaboration des objectifs nationaux de durabilité. En revanche, au Royaume-Uni, les ODD nationaux sont administrés dans différents ministères et sont donc soumis à différents mécanismes de coordination. Le lien crucial entre les politiques sociales et climatiques est abordé et conceptualisé de différentes manières. En Allemagne, tous les services gouvernementaux tiennent compte de ce lien, alors qu'en Italie, par exemple, ce n'est pas du tout le cas. En Norvège, ce sont seulement les services de l'environnement qui tiennent compte du lien entre les politiques sociales et climatiques, contrairement aux ministères du Travail et des Affaires sociales. Dans l'ensemble, cependant, les personnes interrogées dans différents ministères en Italie, en Allemagne, en Norvège et au Royaume-Uni ont des points de vue plutôt différents, imprécis et partiellement contradictoires sur les liens et les synergies potentielles entre les politiques climatiques et sociales. Certaines actions intersectorielles liées aux ODD sont en cours d'émergence, mais elles sont encore globalement à l'état d'ambitions et sont limitées aux bonnes intentions. En fait, tous les pays ont échoué à élaborer des politiques publiques coordonnées menant à un État-providence durable et une coordination des politiques éco-sociales.

En résumé, si l'UE a reconnu que le changement climatique menaçait gravement le bien-être humain et s'est engagée à atteindre des objectifs ambitieux de réduction des gaz à effet de serre, il est douteux que la stratégie politique de « croissance verte » et de « décarbonisation » par la mise en place de marchés du carbone apporte les résultats espérés. Au contraire, les émissions de carbone couvertes par le SCEQE ont augmenté en 2017 par rapport à 2016<sup>7</sup>, tandis que pour la période post-2020, les projections des États membres indiquent des réductions d'émissions plus lentes et non pas plus rapides (AEE 2017), ce qui les éloigne encore des objectifs de long terme. De même, toutes les tentatives menées jusqu'ici pour parvenir à des synergies entre les objectifs de durabilité économique, sociale et écologique dans certains États membres ne sont guère encourageantes. Le reste de ce chapitre reprend donc le troisième scénario politique envisagé par Gough pour faire face au changement climatique : la tentative de réaliser la protection sociale dans les limites environnementales sans croissance économique.

6. Financé par le Conseil norvégien de la recherche, ce projet génère des connaissances sur la façon dont les chercheurs et les décideurs peuvent aborder les questions de protection sociale et de durabilité environnementale dans les différents domaines d'action politique, de manière coordonnée et mutuellement utile (voir <https://blogg.hioa.no/sustainablewelfare/>).
7. Selon les données fournies par Sandbag le total des émissions fixes du SCEQE a augmenté de 0,3%, de 1750 millions de tonnes en 2016 à 1756 millions de tonnes en 2017 (voir <https://sandbag.org.uk/project/eu-emissions-rise-for-first-time-in-7-years/>).



### 3. Bien-être durable sans croissance économique

Malgré la nécessité de lier les politiques de protection sociale et de climat, le travail théorique sur leur intersection faisait défaut jusqu'il y a peu, les chercheurs ayant tendance à mener leurs travaux dans ces deux domaines sans trop de fertilisation croisée. La protection sociale est généralement conceptualisée dans des termes socio-économiques qui mettent en évidence les questions d'équité et de distribution dans des économies au PIB en croissance, tandis que la politique sociale est souvent considérée comme la gestion publique des risques sociaux tels que la maladie ou le chômage. Une grande partie de la littérature actuelle sur la protection sociale met l'accent sur la crise des dispositifs de l'État-providence de l'après-guerre et sur les réajustements et révisions consécutifs à la crise financière et économique de 2008 (Kazepov 2010 ; Hemerijck 2013). Les préoccupations environnementales, soulevées dès les années 1970, demeurent au contraire largement ignorées dans les débats en matière de politique sociale (Schoyen et Hvinden 2017). L'Organisation internationale du travail (OIT) constitue une exception à cette règle (OIT 2015 ; voir Stevis et Felli 2015), avec la publication des lignes directrices pour une « transition juste » vers des économies et des sociétés écologiquement viables. Pourtant, la majorité des chercheurs universitaires en politique sociale ne considèrent pas les défis directs et indirects liés au changement climatique comme des risques « sociaux » et continuent dès lors à ignorer le changement climatique dans leurs travaux. Bien que de nombreuses études récentes suggèrent que les normes de production et de consommation occidentales ne peuvent être généralisées au reste du monde en raison des limites écologiques et planétaires (Fritz et Koch 2016 ; O'Neill *et al.* 2018), ni les décideurs ni les spécialistes de la protection sociale n'ont accordé beaucoup d'attention à la pertinence et aux implications potentielles des questions de durabilité écologique et de changement climatique, en particulier en ce qui concerne la politique sociale et le cadre théorique de la protection sociale.

Le concept émergent de « bien-être durable » (Koch et Mont 2016) reconnaît les implications à long terme des modèles contemporains de production et de consommation et, par conséquent, soulève des questions normatives comme celle de savoir de qui le bien-être devrait être représenté dans les États-providence actuels. Brandstedt et Emmelin (2016) soutiennent que les principes distributifs qui sous-tendent les systèmes de protection sociale existants devraient être étendus pour inclure ceux qui sont affectés dans d'autres pays et dans le futur. Les dispositions actuelles en matière de protection sociale devraient tenir compte du fait que satisfaire les demandes actuelles de protection sociale ne devrait pas compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs besoins en la matière. Cela inclut la reconnaissance de seuils et de limites critiques, ainsi que de la nécessité de revoir les besoins, les aspirations et les désirs – et éventuellement de les restreindre. De ce fait, l'interprétation du changement climatique comme une menace dévastatrice, en particulier, et l'idée même de la durabilité environnementale, en général, constitue un défi pour les défenseurs du « business as usual » en matière de politique sociale. Elles ont des implications significatives pour la portée et l'orientation des politiques de protection sociale, qui doivent accorder plus de poids à la distribution et à la justice entre nations et entre générations. Dans le concept de « bien-être durable », le problème principal ne porte pas tant sur la fourniture et la distribution de richesses matérielles aux « *happy few* » des sociétés occidentales, mais

plutôt sur la satisfaction des besoins fondamentaux de tous les humains aujourd'hui et demain (Koch *et al.* 2017).

Dans ses travaux récents, Gough (2017) aborde les questions liées aux préoccupations intergénérationnelles et à l'universalité dans le contexte du changement climatique. Soulignant la nécessité de lutter contre ce dernier, il suggère un « audit des politiques publiques », soit un principe en vertu duquel les seuils critiques d'une « vie décentement minimale » sont constamment (re)définis à la lumière des avancées des connaissances théoriques et pratiques. S'il est en principe possible de satisfaire les besoins humains fondamentaux à l'échelle mondiale, la mesure dans laquelle il est possible de fournir plus que ces besoins fondamentaux sur une planète dotée de ressources limitées reste soumise à la recherche scientifique. La perspective du bien-être durable peut également constituer un cadre théorique et normatif pour la refonte des politiques existantes dans une direction « éco-sociale ». Comme le reconnaissent également les ODD, la réalisation des objectifs climatiques de Paris nécessitera une plus grande coordination des politiques sociales et climatiques. Une série de propositions de politiques éco-sociales (Büchs et Koch 2017) existent déjà. Intégrées dans une stratégie politique globale, elles sont susceptibles d'entraîner une redistribution des émissions de carbone, du travail, du temps, des revenus et de la richesse dans les pays riches – ce que des chercheurs comme Daly et Farley (2011), Jackson (2011) et Gough (2017) considèrent indispensable pour ré-encadrer les niveaux de production et de consommation occidentaux dans les limites planétaires (Steffen *et al.* 2015), tout en laissant une marge de développement aux pays les plus pauvres.

#### **4. Des politiques éco-sociales pour le bien-être durable et la décroissance**

Gough (2017) a récemment préconisé un processus en trois étapes en vue de réconcilier la protection sociale et le bien-être avec la stabilité de la planète. Pour les pays de l'UE, la première étape consisterait en une amélioration de l'éco-efficacité dans le cadre des stratégies de croissance verte. Cela nécessiterait un passage de formes libérales à des formes plus coordonnées de capitalisme. La seconde, qu'il nomme « recomposition de la consommation », nécessiterait un passage d'une forme coordonnée à une forme plus réflexive de capitalisme. Bien que Gough (2017 : 15) considère la troisième étape, la « décroissance », comme en principe « incompatible avec le processus d'accumulation de n'importe quelle forme de capitalisme », il souligne néanmoins qu'une transition vers une économie globale stationnaire est « en fin de compte — et à assez brève échéance — essentielle pour notre prospérité future, sinon notre existence même ». Présenté pour la première fois par l'économiste écologique Herman Daly (Daly et Farley 2011), le concept d'économie stationnaire vise à maintenir le flux de matière et d'énergie entrant dans les processus de production et de consommation à des niveaux durables et aussi bas que possible. Les stratégies intermédiaires, qui attachent une importance cruciale à la politique sociale, sont évidemment déterminantes en tant que ponts entre les trois étapes. Par exemple, les stratégies de croissance verte et de décroissance ne doivent pas nécessairement être considérées comme mutuellement exclusives si une étape en entraîne une autre. En effet, certaines des politiques « éco-sociales » mentionnées

dans cette section peuvent figurer dans les deux stratégies. Je suis toutefois d'accord avec Gough que, pour avoir une chance réaliste de rester dans la fourchette de 1,5 °C, les politiques de croissance verte de l'UE devraient se transformer en politiques de décroissance et de bien-être durable assez rapidement. Cette transformation nécessitera une combinaison de mobilisations ascendantes des citoyens européens et de régulation descendante ou un « État interventionniste innovant, avec des investissements publics substantiels, des banques publiques, des subventions et d'autres incitations à l'investissement privé, ainsi qu'une réglementation et une planification accrues » (Gough 2017 : 197). Les fonctions d'investissement de la politique sociale devraient être élargies et mieux intégrées à l'investissement environnemental.

Le « bien-être durable » vise la satisfaction des besoins humains à l'intérieur des limites écologiques, dans une perspective intergénérationnelle et globale. En conséquence, les objectifs existants en matière de politique économique, sociale et environnementale ainsi que les normes de bien-être matériel devraient être réexaminés du point de vue de leur potentiel de généralisation. Au-delà des besoins humains fondamentaux, les dimensions matérielles du bien-être et de la protection sociale devraient céder la priorité à la durabilité environnementale (Koch et Mont 2016). Pour atténuer efficacement le changement climatique et permettre aux besoins de tous les êtres humains d'être satisfaits aujourd'hui et à l'avenir, les schémas de production et de consommation devraient être organisés de telle sorte que les flux matériels et énergétiques globaux, ainsi que les flux biophysiques qui y sont associés ne dépassent pas les niveaux critiques identifiés par les scientifiques du climat et de la durabilité. L'UE pourrait ici jouer un rôle crucial en aidant à créer des institutions globales chargées de la gouvernance écologique de l'économie mondiale, quand bien même celles-ci laisseraient dans un premier temps de côté l'Amérique de Trump. En conséquence, la croissance économique perdrait sa priorité en tant qu'objectif politique et serait remplacée par des paramètres biophysiques au sein desquels les marchés mondiaux et les économies régionales, nationales et locales seraient tenus d'évoluer. Dans les pays de l'UE, les « politiques éco-sociales » devraient généralement s'attaquer à la « double injustice » (dont il est question dans l'introduction) qui fait en sorte que les ménages les plus pauvres, c'est-à-dire les moins responsables des dommages environnementaux, sont les plus mal placés en matière d'atténuation et d'adaptation. Par exemple, l'investissement écologique dans la rénovation du bâti n'a des chances d'être perçu comme légitime que s'il s'accompagne de politiques sociales compensatoires qui, entre autres, aident les propriétaires à supporter le coût de mesures écologiquement utiles.

Les initiatives de politique publique européenne correspondantes peuvent être nourries et guidées par les théories du bien-être durable et des besoins. La « double stratégie » de Gough est à même d'offrir une méthode critique et collective pour établir la distinction entre les besoins de base et le luxe dans un contexte national ou local particulier (Gough 2017 : 169). En la suivant, les citoyens, les « experts » et les représentants du gouvernement travailleraient de concert dans des forums démocratiques pour identifier les biens et services nécessaires à la satisfaction d'un besoin donné, ainsi que le niveau de satisfaction requis dans un contexte social et culturel particulier. Les « tarifications sociales » — soit l'ajustement des tarifs de l'énergie aux besoins énergétiques — en fournissent un exemple. Ces systèmes, qui existent déjà dans certains États membres

de l'UE, devraient être étendus et partiellement modifiés pour faire la distinction entre ce qui relève du besoin et du luxe. Cela obligerait les compagnies d'énergie à « appliquer une "tarification progressive", proposant des tarifs plus bas pour les premières unités d'électricité ou de gaz consommées, et des tarifs plus élevés pour les unités suivantes » (Gough 2017 : 140). Ainsi, la tarification sociale reconnaîtrait l'élément de satisfaction de besoin de base du premier bloc d'énergie domestique consommé, ainsi que l'élément de choix dans les unités suivantes. Le prix moyen total de l'énergie domestique continuerait à augmenter avec le temps, mais une grande partie de la charge financière serait alors supportée par les ménages à forte consommation.

Au-delà du secteur de l'énergie, et en lien avec la deuxième phase de la transition écologique et sociale de Gough, les initiatives européennes de politique publique et sociale peuvent aider à ajuster la consommation. Sur la voie vers une économie globale stationnaire, les taux de consommation occidentaux devraient diminuer de façon majeure pour permettre aux citoyens (futurs) d'autres parties du monde de jouir d'une amélioration de leur niveau de vie matériel. Daly et Farley (2009 : 442) affirment ainsi que sur une planète aux ressources limitées, la génération actuelle devrait développer une « conscience de leurs obligations envers les générations futures », autrement dit accorder à ces dernières les mêmes opportunités de développement. La surconsommation serait considérée comme une « externalité négative », dont les responsables seraient tenus de payer pour les impacts négatifs imposés aux autres. Des approches de bien-être durable peuvent être appliquées pour développer une « zone de consommation » sûre entre « des normes minimales, permettant à chaque individu de vivre une vie saine et des normes maximales, limitant l'utilisation des ressources naturelles et sociales » (Gough 2017 : 197-198). Plus concrètement, l'UE et ses États membres peuvent encourager certaines formes de consommation (par exemple, régime végétarien, vacances locales, utilisation des transports publics et du vélo) et décourager les autres (par exemple, manger de la viande, prendre des vacances dans des endroits éloignés, utiliser la voiture et l'avion). Kasser (2009 : 178) suggère une triple stratégie impliquant une diminution de l'exposition des individus aux modes de consommation ostentatoires, par exemple par l'interdiction des publicités destinées aux enfants ; le soutien de la résilience des personnes, par exemple via l'enseignement des manières de décoder les messages publicitaires ; l'aide aux personnes pour leur permettre d'agir conformément à des objectifs « intrinsèques », par exemple en encourageant la consommation éthique. Ces initiatives politiques peuvent être facilitées par le mécontentement grandissant du public à l'égard des modes de vie consuméristes. Selon Soper (2016), les citoyens européens sont de plus en plus désenchantés par la société de consommation en raison de ses effets secondaires négatifs comme le manque de temps, le stress, les embouteillages et le remplacement des autres plaisirs de la vie et formes de bien-être par la culture du centre commercial.

Les économistes écologistes considèrent la redistribution des richesses et des revenus au sein des pays et entre eux et dans une perspective intergénérationnelle comme un élément crucial d'une transition écologique et sociale plus large. Dans les cercles de la décroissance, en particulier, les limites maximales de revenu et de richesse sont considérées comme essentielles pour maintenir le réchauffement climatique dans la fourchette de 1,5 °C. Lorsqu'ils atteindraient le revenu maximum, les gens seraient

incités à consacrer leur énergie supplémentaire à des activités non économiques. Les propositions concrètes font toutefois défaut quant à la manière dont une limite maximale sur le revenu et la richesse pourrait être mise en œuvre par exemple au sein de l'UE. À l'autre bout de l'échelle, divers auteurs abordent l'inégalité structurelle via des régimes de revenu minimal ou de base cofinancés par les recettes fiscales générales, une progressivité renforcée de l'impôt sur le revenu, des écotaxes et/ou des mises aux enchères de certificats d'épuisement et d'émission. Andersson (2009 : 3) suppose par exemple qu'il y a équivalence entre un revenu de base financé par des taxes vertes et la distribution de droits égaux et transférables à utiliser des ressources environnementales rares et à émettre une quantité donnée de gaz à effet de serre. Un certain nombre d'auteurs postulent une nouvelle architecture fiscale pour financer une économie post-croissance et le système de bien-être durable qui y serait associé. Jackson (2011) suggère par exemple une réforme écologique de la fiscalité, dont la direction générale serait celle d'un déplacement du fardeau de la taxation des « biens économiques (par exemple les revenus) vers les maux écologiques (par exemple la pollution) ». Si la base d'imposition était liée au flux des ressources limitées, les coûts externes, dont les entreprises privées bénéficient actuellement sous la forme de « cadeaux gratuits » de la nature, seraient internalisés et pris en compte dans leurs calculs de coûts. Une fois de plus, l'UE pourrait plaider en faveur d'une coordination mondiale des réformes fiscales et d'une réorientation du fardeau fiscal des taxes sur le travail vers des taxes sur les activités causant des dommages environnementaux, des produits de luxe à haute teneur en carbone, ainsi que sur les bénéfices et les revenus locatifs.

Bailey (2015 : 795) soutient cependant que l'excédent de recettes résultant de ces réformes pourrait bien ne pas compenser les pertes fiscales auxquelles les pays riches seraient exposés en l'absence de croissance du PIB. En fait, la réduction des « niveaux d'activité économique (taxable) » menace la « base de financement du secteur public des États-providence » et entrave « les mécanismes traditionnels de "gestion de crise" de l'État ». Par conséquent, si les modèles traditionnels et nationaux de croissance et de dépenses budgétaires ne sont plus viables, des pratiques démocratiques d'audit des politiques devraient définir comment les états sociaux et environnementaux peuvent être recalibrés — et probablement réduits — pour répondre aux besoins humains dans les limites environnementales. Dans la mesure où les États-providence existants garantissent — par les mêmes mécanismes redistributifs qui limitent les inégalités sociales — qu'un pourcentage important de la population aient des pratiques de consommation néfastes pour l'environnement (Koch et Fritz 2014), des États-providence plus petits peuvent s'avérer acceptables pour autant qu'ils soient intégrés à des systèmes économiques qui offrent des résultats relativement égalitaires et imposent des coûts liés aux inégalités, aux (dés)équilibres travail-vie privée et à la détérioration de l'environnement. La société devrait alors trouver des moyens démocratiques pour légitimer un audit politique approprié et une réduction d'échelle de l'État.

C'est dans ce cadre que des chercheurs ont commencé à débattre des relations plus générales entre l'économie post-croissance, les revenus, l'emploi et le travail (Martínez-Alier *et al.* 2010 : 1746). Le passage à une économie post-croissance entraînerait une réduction significative du pourcentage de temps consacré au travail rémunéré, dans le but de réduire le chômage et de répartir plus équitablement le temps de travail dans

la population, de briser le cercle vicieux du travail et de la consommation, et donc de permettre un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle, et de libérer du temps pour des activités telles que la garde d'enfants, l'attention à soi ou le travail bénévole. La réduction du temps de travail hebdomadaire se trouve, par exemple, au cœur du scénario de résilience de Victor pour l'économie canadienne. Victor (2010 : 371) suggère que l'emploi pourrait être réparti de manière plus égale entre les travailleurs afin de permettre aux « avantages d'une productivité accrue » d'être « davantage orientés vers les loisirs plutôt que vers l'augmentation du PIB » – la diminution du temps de travail en constituant un ingrédient clé. D'un point de vue théorique plus général, un tel réajustement de l'emploi, du travail et des autres activités présuppose de les placer « sur un pied d'égalité plutôt que de considérer le "travail" comme une forme de déficit ou une activité humaine moins importante que l'emploi<sup>8</sup> » (Barry 2012 : 139).

## Conclusions

Le changement climatique et le dépassement des limites de la planète constituent une menace sérieuse pour la civilisation humaine et le bien-être. Il y a maintenant un accord politique global (à l'exception des États-Unis) pour dire que les émissions de gaz à effet de serre doivent être réduites de manière radicale et très rapide. Les politiques d'atténuation du changement climatique nécessaires pour maintenir le réchauffement de la planète dans la fourchette de 1,5 °C à laquelle les États membres de l'UE se sont engagés auront des conséquences redistributives de grande envergure. Des politiques publiques compensatoires d'un nouveau type « éco-social » seront nécessaires pour aider les ménages les plus pauvres à supporter le fardeau financier des politiques d'atténuation et à rendre les objectifs climatiques ambitieux acceptables pour les électeurs européens. Contrairement aux discours populistes de droite du type *America First* et à leur indifférence pour le sort des millions de personnes dans le Sud qui sont déjà victimes d'un changement climatique auquel ils n'ont pas contribué, une politique démocratique et solidaire devrait viser une transition européenne des modèles de production et de consommation qui font de la réalisation socialement inclusive des objectifs climatiques convenus dans l'Accord de Paris une possibilité réaliste.

Ce chapitre a d'abord comparé et différencié les réactions gouvernementales possibles au changement climatique : optimisme irrationnel, croissance verte et décroissance. L'avantage de la voie de la croissance verte – celle adoptée par l'UE et ses États membres – est évidemment de ne pas se faire d'ennemis. Ce n'est pas un hasard s'il existe un large soutien socio-économique et politique à cette voie, allant des partis verts aux partis libéraux et des syndicats aux organisations d'employeurs. La conviction que l'atténuation du changement climatique est compatible avec un capitalisme financier très peu coordonné se reflète également dans la politique d'atténuation adoptée, qui

---

8. Cette section n'a fait que passer en revue un échantillon choisi des politiques éco-sociales actuelles ou potentielles capables de faciliter le type de transition écologique et sociale nécessaire pour atténuer efficacement le changement climatique. Parmi les autres propositions, les politiques publiques européennes et nationales pourraient conduire ou soutenir des initiatives de la société civile, notamment le rôle des communs et de l'économie coopérative, les formes de vie communautaire, ainsi que les systèmes monétaires alternatifs et les monnaies locales (voir Büchs et Koch 2017 : 112-119 pour un examen critique).



est « orientée vers le marché ». Le SCEQE s'est avéré être une aubaine bienvenue pour les principaux fournisseurs d'énergie, qui ont été autorisés à vendre, sur les marchés boursiers climatiques, les certificats d'émissions excédentaires qu'ils avaient reçus gratuitement, mais cela n'a pratiquement pas contribué à une atténuation efficace du changement climatique. Les États membres de l'UE n'ont pas non plus fait beaucoup de progrès dans la création de synergies grâce à une meilleure coordination de leurs politiques économiques, sociales et environnementales. Plus important encore, étant donné l'absence d'un découplage absolu suffisant entre la croissance du PIB, l'utilisation des ressources matérielles et les émissions de gaz à effet de serre, il devient de plus en plus évident que la croissance verte et la modernisation environnementale seront insuffisantes pour atteindre les objectifs climatiques que l'UE s'est donnée à elle-même. Ces approches devront tôt ou tard, et plutôt aujourd'hui que demain, se transformer en stratégies politiques de décroissance et de bien-être durable. Contrairement à l'étape de la croissance verte, les décideurs politiques de l'UE devront alors prendre des décisions difficiles et s'en prendre aux intérêts matériels de groupes puissants, s'ils veulent faire des objectifs climatiques plus que de simples tiges de papier.

Dans cette situation, des approches et des propositions politiques sont élaborées — et devraient être soutenues par le financement de la recherche de l'UE — autour de la protection sociale et de la satisfaction des besoins humains (fondamentaux) à l'intérieur des limites environnementales tout en retirant à la croissance économique sa priorité. D'une part, le développement d'approches de décroissance et de bien-être durable, ainsi que des propositions spécifiques de politiques éco-sociales visant à faciliter la transition vers une économie stationnaire sont encourageants, en ce qu'il montre que la potentialité d'une vie saine dans les limites environnementales est loin d'être épuisée. D'autre part, cependant, la diversité de cette liste de propositions indique que celles-ci sont encore principalement étudiées dans des silos séparés et avec trop peu de fertilisation croisée. Beaucoup de travail théorique et pratique demeure nécessaire pour combiner, compléter et unifier ces propositions politiques encore fragmentées en une stratégie cohérente de restructuration économique, politique et écologique des pays européens, et de réintégration dans les limites de la planète.

## Références

- AEE (2016) TERM 2016: Fundamental changes needed for sustainable mobility, Copenhague, Agence européenne pour l'environnement. <https://www.eea.europa.eu/highlights/term-2016-fundamental-changes-needed>
- AEE (2017) Trends and projections in Europe 2017: Tracking progress towards Europe's climate and energy targets, EEA Report, 17, Copenhague, Agence européenne pour l'environnement.
- Anderson K. et Peters G. (2016) The trouble with negative emissions, *Science* 354, 182-183.
- Andersson J.O. (2009) Basic income from an ecological perspective, *Basic Income Studies*, 4(2), 1-8.
- Antal M. et Van Den Bergh J. (2014) Green growth and climate change: conceptual and empirical considerations, *Climate Policy*, 16(2), 165-177.
- Bailey D. (2015) The environmental paradox of the welfare state: The dynamics of sustainability, *New Political Economy*, 20(6), 793-811.

- Barry J. (2012) Towards a political economy of sustainability, in Pelling M., Manuel-Navarrete D. et Redclift M. (eds.) *Climate Change and the Crisis of Capitalism*, Londres, Routledge, 129-141.
- Brandstedt E. et Emmelin M. (2016) The concept of sustainable welfare, in Koch M. and Mont O. (eds.) *Sustainability and the Political Economy of Welfare*, Londres, Routledge, 15-28.
- Büchs M., Bardsley N. et Duwe S. (2011) Who bears the brunt? Distributional effects of climate change mitigation policies, *Critical Social Policy*, 31(2), 285-307.
- Büchs M. et Koch M. (2017) *Postgrowth and Wellbeing: Challenges to Sustainable Welfare*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- Climate Action Network Europe (2017a) EU fails to deliver on Paris Agreement by setting its carbon market for another decade of failure. <http://www.caneurope.org/publications/press-releases/1500-eu-fails-to-deliver-on-paris-agreement-by-setting-its-carbon-market-for-another-decade-of-failure>
- Climate Action Network Europe (2017b) Report – Phase-out 2020: Monitoring Europe’s fossil fuel subsidies, <http://www.caneurope.org/publications/blogs/1471-report-phase-out-2020-monitoring-europe-s-fossil-fuel-subsidies> [Accessed 27.08.2018].
- Commission européenne (2007) Limiter le réchauffement de la planète à 2 degrés Celsius - Route à suivre à l'horizon 2020 et au-delà, COM (2007) 2 final du 10 janvier 2007.
- Commission européenne (2010) Europe 2020 – Une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive COM (2010) 2020 final du 3 mars 2010.
- Commission européenne (2011a) Energy 2020. A strategy for competitive, secure and sustainable energy, COM (2010) 639 final du 10 novembre 2011.
- Commission européenne (2011b) Energy roadmap 2050, COM (2011) 885 final du 15 décembre 2011.
- Daly H. et Farley J. (2010) *Ecological Economics. Principles and Applications*, Washington, Island Press.
- EuroMemo Group (European Economists for an Alternative Economic Policy in Europe) (2018) Can the EU still be saved? The implications of a multi-speed Europe. [http://www2.euromemorandum.eu/uploads/euromemorandum\\_2018.pdf](http://www2.euromemorandum.eu/uploads/euromemorandum_2018.pdf)
- Fitzpatrick T. (2011) *Understanding the Environment and Social Policy*, Bristol, Policy Press.
- Fritz M. et Koch M. (2016) Economic development and prosperity patterns around the world: Structural challenges for a global steady-state economy, *Global Environmental Change*, 38, 41-48.
- GIEC (2014) *Changements climatiques 2014, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'intervention du climat*, Genève. [http://www.ipcc.ch/report/ar5/syr/index\\_fr.shtml](http://www.ipcc.ch/report/ar5/syr/index_fr.shtml)
- Gough I. (2011) *Climate Change and Public Policy Futures*, Londres, British Academy.
- Gough I. (2017) *Heat, Greed and Human Need: Climate Change, Capitalism and Sustainable Wellbeing*, Cheltenham, Edward Elgar Publishing.
- Gough I. et Meadowcroft J. (2011) Decarbonising the welfare state, in Dryzek J., Noorgaard R. et Schlosberg D. (dir.) *Oxford Handbook of Climate Change and Governance*, Oxford, Oxford University Press, 490-503.
- Hemerijck A. (2013) *Changing welfare states*, Oxford, Oxford University Press.
- Jackson T. (2011) *Prosperity Without Growth: Economics for a Finite Planet*, Londres, Earthscan/Routledge.
- Kasser T. (2009) Psychological need satisfaction, personal wellbeing, and ecological sustainability, *Ecopsychology*, 1(4), 175-180.
- Kazepov Y. (ed.) (2010) *Rescaling social policies towards multilevel governance in Europe*, Aldershot, Ashgate.

- Khan J. et Clark E. (2016) Green political economy: Policies for and obstacles to sustainable welfare, in Koch M. et Mont O. (dir.) *Sustainability and the Political Economy of Welfare*, Londres, Routledge, 77-93.
- Koch M. (2012) *Capitalism and Climate Change. Theoretical Discussion, Historical Development and Policy Responses*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- Koch M. (2014) Climate change, carbon trading and societal self-defense, *Real-world Economics Review*, 67, 52-66.
- Koch M. (2018) The naturalisation of growth: Marx, the Regulation Approach and Bourdieu, *Environmental Values* 27(1), 9-27.
- Koch M., Buch-Hansen H. et Fritz M. (2017) Shifting priorities in degrowth research: An argument for the centrality of human needs, *Ecological Economics*, 138, 74-81.
- Koch M. et Fritz M. (2014) Building the eco-social state: Do welfare regimes matter? *Journal of Social Policy*, 43(4), 679-703.
- Koch M., Gullberg A.T., Schoyen M.A. et Hvinden B. (2016) Sustainable welfare in the EU: Promoting synergies between climate and social policies, *Critical Social Policy*, 36(4), 704-715.
- Koch M. et Mont O. (eds.) (2016) *Sustainability and the Political Economy of Welfare*, Londres, Routledge.
- Lohmann L. (2010) Uncertainty markets and carbon markets: Variations on Polanyian themes, *New Political Economy*, 15(2), 225-54.
- Martínez-Alier J., Pascual U., Vivien E.D. et Zaccai E. (2010) Sustainable de-growth: Mapping the context, criticism and future prospects of an emergent paradigm, *Ecological Economics*, 69, 1741-1747.
- Michaelowa A. (2011) Failures of global carbon markets and CDM? *Climate Policy*, 11(1), 839-841.
- Newell P. et Paterson M. (2010) *Climate Capitalism: Global Warming and the Transformation of the Global Economy*, Cambridge, Cambridge University Press.
- OCDE (2011) *Towards green growth*, Paris, OECD Publishing.
- OIT (2015) *Principes directeurs pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous*, Organisation internationale du travail, Genève. [http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed\\_emp/---emp\\_ent/documents/publication/wcms\\_432864.pdf](http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---ed_emp/---emp_ent/documents/publication/wcms_432864.pdf)
- O'Neill D., Fanning A.L., Lamb W.F. et Steinberger J.K. (2018) A good life for all within planetary boundaries, *Nature Sustainability*, 1, 88-95.
- Pye S., Skinner I., Meyer-Ohlendorf N., Leipprand A., Lucas K. et Salmons R. (2008) *Addressing the Social Dimensions of Environmental Policy, Unit E1 – Social and Demographic Analysis*, DG Employment, Social Affairs and Equal Opportunities, Bruxelles, Commission européenne.
- Ramanathan V., Molina L., Zaelke D. et al. (2017) *Well under 2 Degrees Celsius: Fast Action Policies to Protect People and the Planet from Extreme Climate Change*. [www.igsd.org/wp-content/uploads/2017/09/Well-Under-2-Degrees-Celsius-Report-2017.pdf](http://www.igsd.org/wp-content/uploads/2017/09/Well-Under-2-Degrees-Celsius-Report-2017.pdf)
- Roberts J.T. et Parks B.C. (2006) *A Climate of Injustice. Global Inequality, North-South Politics, and Climate Policy*, Cambridge, MIT Press.
- Sabato S., Agostini C., Natili M. et Jessoula M. (2018) Europe 2020 and the fight against poverty: From target to governance, in Jessoula M. et Madama I. (dir.) *Fighting Poverty and Social Exclusion in the EU: A Chance in Europe 2020*, Londres, Routledge, 14-32.
- Schoyen M. et Hvinden B. (2017) Climate change as a challenge for European welfare states, in Kenneth P. et Lendvai-Bainton N. (dir.) *Handbook of European Social Policy*, Cheltenham, Edward Elgar Publishing, 371-385.

- Soper K. (2016) The interaction of policy and experience: An 'alternative hedonist' optic, in Koch M. et Mont O. (eds.) *Sustainability and the Political Economy of Welfare*, Londres, Routledge, 186-200.
- Spash C.L. (2010) The brave new world of carbon trading, *New Political Economy*, 15(2), 169-195.
- Steffen W., Richardson K., Rockström J. *et al.* (2015) Planetary boundaries: Guiding human development on a changing planet, *Science*, 347, 6223.
- Stevis D. et Felli R. (2015) Global labour unions and just transition to a green economy, *International Environmental Agreements*, 15, 29-43.
- Takle M., Schoyen M.A. et Hvinden B. (2017) Achieving sustainable welfare states in Europe: What role do national sustainability development strategies have? Paper presented at the 2017 ESPAnet Conference, Portugal, 14-16 septembre.
- Vanhercke B. (2011) La « dimension sociale de la stratégie Europe 2020 » : un oxymore ? in Degryse C. et Natali D. (dir.) *Bilan social de l'Union européenne 2010*, Bruxelles, ETUI et OSE, 153-190.
- Victor P.A. (2008) *Managing Without Growth: Slower by Design, Not Disaster*, Cheltenham, Edward Elgar Publishing.
- Walker G. (2012) *Environmental Justice: Concepts, Evidence and Politics*, Londres, Routledge.

Tous les liens ont été vérifiés le 17.8.2018.